

---

## Etat d'avancement des travaux en regard du cahier des charges du 17/02/2006

### 1. RAPPEL DU SUJET ET DES OBJECTIFS

Le programme exécutoire 2005-2006 visait la mise en place progressive d'un observatoire du développement territorial (ODT), en partenariat entre la CPDT et l'IWEPS. L'Observatoire a pour objectifs de mener à bien les tâches suivantes.

Premièrement, outre le besoin de préciser ce qu'il faut entendre par « observatoire », l'objectif prioritaire de l'ODT est l'établissement d'un inventaire des données disponibles et valorisables en relation avec le développement territorial, ainsi que la mise en oeuvre d'un diagnostic des besoins en données primaires supplémentaires.

Dans le même temps, il s'agit de produire et/ou d'exploiter des données spatiales en relation avec l'occupation des sols et générant des retombées au plan environnemental et sociétal. Les sujets abordés doivent relever de problématiques liées au territoire et à sa dynamique, en termes d'*occupation du sol* et de son évolution mais également en termes d'*enjeux environnementaux* et *sociétaux*. Ces éléments ont constitué les *trois volets d'impulsion* de l'ODT pour la subvention 2005-2006. Il a été précisé en cours de route que le volet sociétal ne serait réellement abordé qu'à l'occasion de la phase 4 (cf. tableau de hiérarchisation des priorités de Monsieur MARECHAL, fonctionnaire dirigeant).

Une fois ces bases de connaissance formalisées, il est prévu de construire des indicateurs d'état et de suivi qui devront permettre de croiser les données pertinentes pour les volets étudiés avec les données à caractère territorial.

Enfin, l'ODT devra s'atteler à la mise en place d'une base de données des études d'incidence sur l'environnement (répertoire référencé dans l'espace et dans le temps), ainsi qu'à la mise en ligne d'atlas thématiques.

### 2. ACTIVITES MENEES EN VUE DU LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les activités menées en vue du lancement de l'ODT ont été entamées début décembre 2005 après mise en place de l'équipe de chercheurs, acceptation du projet de programme de travail 2005-2009 et du projet de programme d'exécution 2005-2006 présenté par les universités au Comité d'accompagnement du 23 novembre 2005. Sont successivement envisagés : l'historique et la nature des contacts noués avec l'IWEPS, les contacts destinés à mieux cibler la nature des activités à mener, ainsi que la réunion du comité de suivi (groupe de pilotage) du 25 avril 2006 et les réunions de travail avec Monsieur MORELLE (DGATLP).

#### 2.1. CONTACTS NOUES AFIN DE PRECISER LES MODALITES DU PARTENARIAT AVEC L'IWEPS

Monsieur RONDEUX a rencontré le 13 janvier 2006 Monsieur HOUARD, Directeur de l'IWEPS. A l'issue de cette réunion, qui n'a pas eu de prolongement suite à la disparition inopinée de Monsieur HOUARD, un accord global avait été établi tant au niveau des rôles respectifs au sein du partenariat qu'en ce qui concerne la philosophie des travaux à réaliser :

- préciser le *concept* d'observatoire en vue de définir ce qui conviendrait le mieux au vu des moyens mis en œuvre actuellement, de l'attente de la Région wallonne et des compétences propres à l'IWEPS ;
- mettre rapidement en place un *groupe de travail* réunissant les chercheurs ODT et quelques personnes ressources IWEPS, restant à identifier ;
- concevoir un *partenariat* sur les mêmes bases que celui existant entre l'IWEPS et le Tableau de Bord de l'Environnement (TBE), ce partenariat consistant pour l'IWEPS à assurer la production et l'alimentation en données primaires et/ou à analyser la pertinence des données de base et à les stocker dans des bases de données statistiques, et pour le TBE à assurer la production des indicateurs ;
- fixer les *thématiques* qui devraient être abordées et en déduire le contenu de l'ODT ;
- identifier les *données manquantes* pour aborder de manière cohérente telle ou telle thématique ;
- définir une première *batterie d'indicateurs*, en définir clairement la portée et la raison d'être, soit rendre compte d'un état des lieux et de son évolution sans connotation « jugement de valeur ».

Monsieur RONDEUX a repris contact le 23 février 2006 avec l'IWEPS. Il lui a été signifié que la personne la plus qualifiée pour reprendre le dossier était Monsieur LAFFUT.

## 2.2. CONTACTS NOUÉS AFIN DE MIEUX CIBLER LA NATURE DES ACTIONS A MENER

Un contact a eu lieu le 10 février 2006 avec Monsieur MARECHAL, Inspecteur Général à la DGTALP, et deux de ses collaborateurs pour faire le point sur les thématiques à envisager, préalablement au dépôt du cahier des charges pour l'actuelle subvention. Il a été admis que *l'occupation du sol et son évolution* était une matière centrale.

En réalité, faute de précisions quant à la manière d'aborder le programme, les chercheurs avaient déjà commencé à travailler sur les trois volets : « Territoire et occupation du sol », « Territoire et environnement » et « Territoire et société ». Ce sont les universités qui ont suggéré lesdits volets début décembre comme pistes de travail, par référence à des options prises dans d'autres observatoires touchant au développement territorial. Il a cependant été tenu compte au mieux d'aménagements suggérés par Monsieur MARECHAL.

## 2.3. REUNION DU COMITE DE SUIVI

Une première réunion du comité de suivi, que l'on pourrait qualifier de réunion de « mise au point », a eu lieu le 25 avril 2006. Cette réunion a précisé les principales orientations à prendre. Les volets tels que présentés ont été débattus, en présence du fonctionnaire gestionnaire de la CPDT, Monsieur MARECHAL, ainsi que d'un responsable de l'IWEPS, Monsieur LAFFUT. Le volet « Territoires et société » a néanmoins fait l'objet de beaucoup de commentaires dès lors qu'il n'entrait pas dans le schéma se référant au tableau des priorités. L'IWEPS a été chargé de rendre un avis sur le bien-fondé de la prise en compte ou non à ce stade de la compétitivité sociale des territoires. Il est ressorti de la discussion que l'occupation du sol et son évolution doivent être au cœur des préoccupations de l'ODT. Par ailleurs, l'équipe ODT doit être attentive à avoir un regard « orienté », en fonction des questions à se poser et des enjeux.

---

## 2.4. REUNIONS DE TRAVAIL

Lors du comité de suivi, il a été décidé que des « groupes de travail » seraient organisés pour les volets « occupation du sol » et « environnement », réunissant les chercheurs concernés encadrés par Monsieur MORELLE. Une réunion a eu lieu le 16 mai 2006 pour le volet « occupation du sol » ; une seconde réunion s'est tenue le 9 juin 2006 pour le volet « environnement ». Ces réunions ont donné lieu à des réorientations des travaux de ces volets, fixant désormais comme objectif principal la réalisation de fiches communales ou régionales dédiées à l'occupation du sol, à mettre en ligne sur le site de la CPDT.

## 3. TACHES DETAILLEES

*Dans les lignes qui suivent, nous rendons compte des activités menées par l'équipe ODT (3.8 ETP) au cours de cette subvention 2005-2006. Il est important de préciser que celles-ci se réfèrent au cahier des charges tel que présenté en février 2006. Entre-temps, un certain nombre d'ajustements ont été proposés (cf. 2.4.) et un avis a été sollicité lors de la réunion intercabinet du 21 juin 2006 au cours de laquelle Monsieur RONDEUX a fait état des activités menées. Ces activités sont détaillées dans la seconde partie du rapport.*

### 3.1. REFLEXIONS SUR LES CONCEPTS D'OBSERVATOIRE ET DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le concept d'observatoire a été investigué à la lumière d'autres expériences régionales, nationales et internationales en vue d'identifier quelles sont les missions d'un observatoire et quel pourrait être le contenu de cet observatoire dédié au développement territorial, conçu à l'échelle et pour les besoins de la Région wallonne. Le résultat de ces réflexions fait l'objet d'une note annexée à ce rapport.

### 3.2. VOLET « TERRITOIRE ET OCCUPATION DU SOL »

Les activités menées dans le cadre du volet « Territoire et occupation du sol »<sup>1</sup> ont permis, en un premier temps, d'établir un inventaire exhaustif des données disponibles en matière d'occupation du sol. Trois grandes familles de données ont été mises en évidence, à savoir :

- les cartes topographiques, routières et autres réalisées par des instances publiques ou privées ;
- les données issues de recensements (cadastre, recensement agricole, INS) ;
- les données issues d'images satellites ou de photographies aériennes.

La description détaillée de cet inventaire comprend les points suivants : Objet, Type, Légende, Résolution, Date, Format, Coût, Utilité.

Parallèlement, des réflexions relatives à la pertinence des données, à la question de l'échelle et à la légende ont été menées. Soulignons que, dans le cadre de l'élaboration du projet de cartographie numérique de l'occupation du sol en Wallonie (PCNOSW), le volet « occupation du sol » de l'observatoire du développement territorial a été invité à apporter des remarques sur l'ensemble de la légende de la carte ainsi qu'à mener une réflexion méthodologique sur la subdivision du point 1.1. « habitat » de cette légende. Les chercheurs ont participé à plusieurs réunions (03/05/2006, 05/05/2006 et 23/06/2006) et ont remis un rapport (15/06/2006) comprenant des propositions de modifications de la légende sur base de différents critères d'analyse, une note consacrée à la précision de la catégorie « habitat »

---

<sup>1</sup> Précisons que les recherches du volet « Territoire et occupation du sol » ont été menées par 2 chercheurs du CREAT (UCL) pour un total de 1 ETP.

---

de la légende ainsi qu'à la proposition d'une méthode d'élaboration de cette catégorie.

Les travaux du volet « occupation du sol » de l'ODT se sont ensuite focalisés sur l'analyse de la situation actuelle de l'occupation du sol et des affectations du plan de secteur, leur évolution, la comparaison entre la situation de fait et de droit ainsi qu'à la présentation des zones couvertes par un plan communal d'aménagement. Cette analyse de l'occupation du sol a été réalisée sur base des informations "natures" attribuées à chaque parcelle cadastrée par l'Administration du cadastre, de l'enregistrement et des domaines (SPFF/ACED, 2004) couplées avec le Plan de Localisation Informatique (PLI, 2004 ; fond de plan vectoriel reprenant les limites des parcelles cadastrales). Même si elles présentent certaines limites, les données ainsi générées sont les informations vectorielles d'occupation du sol les plus à jour actuellement disponibles en Région wallonne. Les résultats de ces travaux sont présentés sous forme de fiches communales, qui seront prochainement mises en ligne sur le site de la CPDT. Une fiche commentée a également été produite pour la Région Wallonne. Les commentaires de cette fiche permettent aux lecteurs d'interpréter correctement les fiches communales non commentées.

### **3.3. VOLET « TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT »**

Les activités menées dans le cadre du volet « Territoire et environnement »<sup>2</sup> ont permis l'établissement d'un inventaire des données disponibles en matière d'environnement. Cet inventaire a été initié par le recensement des données disponibles au sein de la CPDT (données collectées *via* le thème SyGIT du programme 2002-2005) : 32 lots de données à caractère environnemental ont ainsi été recensés. L'étape suivante a consisté en un recensement des données disponibles au sein des administrations *via* la visite des portails cartographiques de la Région wallonne, de la DGRNE et de la DGATLP : ont ainsi été recensés, respectivement, 7, 26 et 5 lots de données à caractère environnemental. Au sein de l'IWEPS, seules quelques statistiques environnementales anecdotiques sont disponibles. Ce premier inventaire sera en permanence actualisé/complété au fur et à mesure de l'avancement des recherches. Le diagnostic des besoins en données primaires supplémentaires manquantes est également lié à l'avancement des recherches. Les résultats de l'inventaire des données font l'objet d'un Working paper annexé à ce rapport.

Les travaux du volet « environnement » de l'ODT se sont ensuite focalisés sur l'exploitation de données relevant de la thématique « Nature/Biodiversité/Paysages ». Les périmètres d'intérêt paysager (PIP), ainsi que les sites de grand intérêt biologique (SGIB), ont été analysés en termes d'occupation du sol (sur base de la nature cadastrale (SPFF/ACED, 2004) couplée avec le Plan de Localisation Informatique (PLI, 2004) ; cf. *supra*) et d'affectation au plan de secteur, cela à l'échelle régionale et communale. Les résultats de ces travaux sont présentés sous forme de fiches, qui seront prochainement mises en ligne sur le site de la CPDT. A titre d'exemple, une fiche est annexée à ce rapport : « Fiche de présentation de la structure écologique principale et des sites de grand intérêt biologique – Wallonie ».

---

<sup>2</sup> Précisons que les recherches du volet « Territoire et environnement » ont été menées par 1 chercheuse du LEPUR (ULg) pour un total de 1 ETP.

---

### **3.4. VOLET « TERRITOIRE ET SOCIETE »**

Malgré les difficultés liées au positionnement du présent volet au sein de l'Observatoire et au caractère novateur des travaux à mener, l'équipe a toutefois poursuivi ses activités en accord avec le cahier des charges du programme de travail annuel. L'important était de jeter progressivement les bases d'un outil pratique qui soit utilisable par les acteurs locaux du développement territorial tout en constituant une source d'information utile au niveau régional.

Les activités réalisées depuis février ont, dans un premier temps, porté sur une réflexion autour du concept de compétitivité sociale d'un territoire. L'objectif du volet étant d'observer en quoi le facteur social participe, encourage ou freine la compétitivité d'un territoire. Une première proposition de définition de la compétitivité sociale a été formulée. Une sélection des principales dimensions clés intervenant dans la constitution de la notion de compétitivité sociale des territoires a également été effectuée sur base de l'observation de différents concepts sociaux existants.

La deuxième partie du travail a porté sur la manière de mesurer la compétitivité sociale d'un territoire. A cette fin, un premier relevé des indicateurs utilisés dans des études sur les différents concepts sociaux a été réalisé. Une recherche a également été entreprise sur les sources de données disponibles.

Afin d'affiner et de territorialiser le concept de « compétitivité sociale », les travaux se sont ensuite poursuivis par une réflexion et la recherche d'éléments utiles à la construction d'indicateurs à l'échelle infra régionale. Le territoire supra communal a été jugé le plus pertinent pour caractériser et mesurer à l'échelle locale les dynamiques sociales d'un territoire agissant en faveur de son développement et de son attractivité.

Afin d'aboutir à des résultats concrets et applicables, les recherches menées pour la construction des indicateurs se sont basées sur les données disponibles sur le terrain. Pour ce faire, une recherche bibliographique et une enquête sur deux territoires témoins ont été menées. A partir des données récoltées et sur base d'un cadre conceptuel préalablement établi, une centaine d'indicateurs ont ainsi été ébauchés. Le travail réalisé constitue une première étape dans une recherche demandant une large concertation tant au niveau des acteurs locaux (mandataires communaux et supra communaux, associations, agents de développement, ...) qu'au niveau d'institutions et organismes ressources (centres de recherches, IWEPS, administrations régionales, ...). Les ébauches d'indicateurs proposés nécessiteront, en effet, d'être revus et affinés sur base d'objectifs qui restent à être précisés ainsi que sur base d'une évaluation plus approfondie de la disponibilité et de l'exploitation des données nécessaires.

## **4. DOCUMENTS RESTANT A PRODUIRE**

Le cahier des charges du 17 février 2006 prévoyait la réalisation de plusieurs documents, délivrables pour le rapport de septembre 2006. Tous ces documents n'ont pu être réalisés.

Un article d'une quinzaine de pages, à publier dans la revue « Territoires wallons », sur l'occupation du sol en Wallonie à la lumière des éléments apportés par l'analyse du PLI et des données cadastrales devait être produit. Cependant suite à une réunion de travail tenue avec Monsieur David Morelle le 15 mai 2006, il a été convenu de centrer le travail des chercheurs du volet « occupation du sol » sur la production de fiches communales relatives à l'occupation du sol. La production de l'article est donc reportée au programme 2006-2007. Les chercheurs ont néanmoins veillé à produire une fiche pour l'ensemble de la Région Wallonne incluant des commentaires généraux sur son occupation et son affectation du sol. L'article se basera essentiellement sur cette fiche.